

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 8  
Présents : 6  
Votants : 7

DELIBERATION N° 39-2018

Séance du jeudi 30 aout 2018

L'an deux mille dix-huit et le jeudi 30 aout 2018, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 aout 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MEYSSONNIER Gérard, M. ROBERT Joël, Mme BLANC Danielle, M. Pierre POUILLARD, M. Jean-Pierre NOMIUS

Absents excusés : Mme STEFANI Noëlle donne pouvoir à Rémi COSTORIER

Absents non excusés : Jean Claude FAURE

Secrétaire de séance : Mme BLANC Danielle

Objet : TRAVAUX VOIRIE 2018

Le Maire indique aux membres présents que des devis ont été demandés à la Société Routière du Midi et à la STE COLAS pour les travaux de voirie sur la piste du canal.

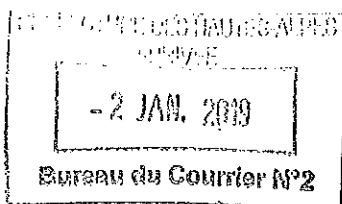
Au vu des deux devis proposés :

L'assemblée présente choisit le devis de la STE ROUTIERE DU MIDI, étant le moins disant à hauteur de 29 900 € HT.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- Retient la STE ROUTIERE DU MIDI pour les travaux de voirie communale,
- Autorise son Maire à passer commande.

Fait et délibéré, le 30.08.2018



Le Maire  
Rémi COSTORIER

MUNICIPALITE DE LARDIER et VALENCA  
HAUTES-ALPES